



**Août 2008
S5291**

CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR

COTES D'ARMOR 2020
REUNIONS PROSPECTIVES DES COMITES CONSULTATIFS

- Synthèse -

TERRITOIRES MARCHES OPINIONS

SOMMAIRE

1. RENOUELER L'IMAGE DEPARTEMENTALE	3
2. CONSERVER L'ORGANISATION SPATIALE	5
3. CONFORTER L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE.....	7
4. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, MISER SUR LA QUALITE	8
5. COMBATTRE LA PRECARITE, MAITRISER LA PENURIE DE MAIN D'OEUVRE....	12
6. ARTICULER INSERTION ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES PAR LA FORMATION.....	15
7. MENER UNE POLITIQUE DU LOGEMENT DURABLE	18
8. MAITRISER LES MOBILITES	20
9. ASSURER LA PRISE EN CHARGE DU VIEILLISSEMENT ET RENOUELER SES REPRESENTATIONS	22
10. MODERNISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL	24
11. REEXAMINER LES MODES DE GOUVERNANCE ?	29
CONCLUSION.....	30

1. RENOUVELER L'IMAGE DEPARTEMENTALE

1.1 DIAGNOSTIC

Le département des Côtes d'Armor, au-delà de son unité administrative, est partagé entre différents bassins de vie dont les liens ne sont pas toujours évidents et dont les identités peuvent différer. Les différences entre l'est et l'ouest du département (ex. Trégor / Dinan), ou entre le littoral et le Centre Bretagne ont été citées.

En outre, les images associées au département sont souvent négatives (vieillesse, pollution, dépeuplement, difficultés de recrutement, exode des jeunes, déficit d'attractivité, incivilités et délinquance,...). Et sa principale agglomération, Saint-Brieuc, véhicule l'image d'une ville grise et froide, et subissant encore les conséquences des problèmes économiques majeurs que la ville a connus dans les années 80.

Cette mauvaise image est alimentée par les médias qui diffusent notamment des informations sur les formes de pollution dans le département liées à l'agriculture intensive. Cette image médiatique offre une caricature du département qui ne facilite pas la mise en œuvre d'une politique d'attractivité résidentielle et d'attractivité des jeunes.

Cependant, il semblerait que pour partie ces images soient relativement datées et qu'elles puissent être invalidées par des données objectives. Il a été question à nombreuses reprises de « l'attractivité retrouvée » du département et de sa capacité à capter de nouvelles populations, retraitées mais aussi actives. Sur ce point, il a été rappelé que la plupart des communes des Côtes d'Armor enregistrent une augmentation de leur population (y compris en secteur rural).

En outre, certaines caractéristiques du département ne seraient pas assez mises en avant, en particulier la qualité et le cadre de vie.

1.2 ENJEUX A 2020

Le travail sur l'image du territoire mérite une attention particulière afin d'en renouveler les représentations, tant auprès de ses habitants que vis-à-vis de l'extérieur, car celles-ci occupent une place importante à l'heure des arbitrages en terme de localisation de l'habitat ou des entreprises.

1.3 HORIZONS COMMUNS

L'image du département doit être dépoussiérée et objectivée afin, d'une part de ne pas fonder une politique départementale en s'appuyant sur un diagnostic erroné, d'autre part de le rendre plus attractif, tant d'un point de vue résidentiel, touristique qu'économique.

1.4 STRATEGIES

Objectiver l'image départementale

Partant du constat de représentations tronquées du département, il serait utile de communiquer aux Costarmoricains, mais aussi à l'extérieur, des éléments de mesure comparative avec le reste du territoire national. Ces éléments devront concerner les différentes problématiques à l'origine des visions pessimistes du département, afin de contrecarrer certaines des idées reçues (emploi, formation, incivilités et délinquance, démographie,...).

Valoriser le cadre de vie

Les tenants de la qualité de vie dans les Côtes d'Armor doivent être davantage affichés, que ce soit sous l'angle des relations humaines, d'une urbanisation à taille humaine, de la qualité des paysages et du patrimoine, de l'accessibilité de l'environnement naturel,.... Cette mise en valeur pourrait s'effectuer au travers d'événements d'envergure.

En outre, compte tenu des images véhiculées à l'extérieur et malgré le fait que des efforts soient constatés dans certaines filières, il semble important de rappeler que les efforts de préservation et de reconquête de l'environnement doivent être poursuivis. Ce thème pourrait être assorti d'actions exemplaires en matière de préservation de l'environnement (gestion de l'eau, des déchets, etc.). A ce titre, la baie de Saint-Brieuc pourrait devenir un exemple du point de vue du développement durable, et plus généralement l'ensemble du littoral costarmoricain, car il constitue la principale plus-value du département en terme d'attractivité.

De façon générale, le littoral mériterait la poursuite des efforts de valorisation. Il a été proposé que le Département recense tous les pôles du littoral costarmoricain qui pourraient être valorisés. Ou encore que l'accessibilité du sentier qui longe le littoral soit améliorée, que les zones pour mobilhomes soient limitées. Le développement des ports de plaisance pour satisfaire à la forte demande a aussi été abordé, à condition d'anticiper la montée des eaux liée au réchauffement climatique (comme l'a fait l'équipe du projet du port de Lannion qui a été annulé).

Donner à Saint-Brieuc une image de métropole départementale et maritime

Un travail de communication et de revalorisation de la ville de Saint-Brieuc s'avère nécessaire pour améliorer l'image des Côtes d'Armor.

Cela passe au préalable par un travail de reconquête de l'histoire et de la réalité de la ville pour se réconcilier avec son passé industriel et ouvrier et pouvoir se projeter dans l'avenir.

Cela passe également par la communication sur des données objectives, par exemple son rang de deuxième agglomération bretonne en terme de croissance d'emplois.

Mais cela suppose aussi de renforcer son attractivité au travers de projets emblématiques et du renforcement de certaines fonctions métropolitaines (cf. Une organisation spatiale à conserver).

L'offre urbaine, et en particulier l'offre culturelle, préoccupent de plus en plus les entreprises, dans un contexte de poursuite de la croissance du secteur des services. Des améliorations sont en passe d'être effectuées sur Saint-Brieuc, à savoir l'établissement d'un centre des congrès et la redynamisation du centre ville, mais les efforts doivent être poursuivis.

Enfin, le caractère maritime de la ville doit être reconquis, prolongeant en cela les efforts réalisés depuis quelques années, notamment autour du port du Légué. Une meilleure exploitation du caractère patrimonial et touristique de la baie de Saint Brieux (coquilles Saint-jacques, marsouins, chemins de randonnée,....) abonderait dans ce sens

S'ouvrir et s'afficher à l'échelle internationale

Pour ancrer l'image du département dans l'avenir et dynamiser le territoire, il semble incontournable de travailler sur la connexion des Côtes d'Armor avec l'international : en 2020, il semble impossible d'imaginer un département qui soit fermé au reste du monde.

Cela pose par exemple la question des politiques de coopération internationale, celle des besoins des entreprises ou des chercheurs. Cela nécessite la création d'une véritable stratégie envers l'international, par exemple en s'appuyant sur la communauté bretonne installée à l'étranger.

Mais il serait judicieux d'établir au préalable un état des lieux et d'identifier quelle est la nature des liens du département avec l'international et en particulier l'Outre-Manche.

2. CONSERVER L'ORGANISATION SPATIALE

2.1. DIAGNOSTIC

Comme il a été rappelé précédemment, le département est composé de territoires relativement hétérogènes dont les identités sont différenciées. En outre, ces territoires connaissent des polarisations de fonctionnement et de développement très différentes. Par exemple Dinan et son pays sont davantage tournés vers Saint-Malo et Rennes.

A cette diversité des territoires infra départementaux, se superpose une organisation spatiale qui offre la part belle aux villes moyennes et aux petites villes, autour desquelles se répartissent les communes périurbaines, les villages et les hameaux. De fait, le peuplement du département est assez homogène et diffus sur l'ensemble du territoire.

Ces caractéristiques fortes de l'espace départemental sont revendiquées par les différents groupes à travers la notion d'équilibre du développement départemental. Notamment, si de nombreux Costarmoricains souhaiteraient la présence d'une grande ville dynamique dans le département, ils rejettent cependant l'idée de consolider l'agglomération de Saint-Brieuc pour en faire le pôle attractif du département.

2.2. ENJEUX A 2020

Bien qu'il paraisse nécessaire à tous de renforcer certaines fonctions métropolitaines de Saint-Brieuc et de résorber l'éclatement du développement du département, il s'agit également d'accompagner le développement des centralités secondaires constituées (Lannion, Guingamp, Loudéac, Dinan et Lamballe) et de maintenir l'homogénéité du peuplement sur l'ensemble du territoire. Cela suppose de porter une attention particulière aux conditions de maintien des populations en milieu rural.

En outre, chaque ville disposant de sa propre fonction et d'une polarisation territoriale spécifique, l'optimisation de leur co-développement nécessite le renforcement d'un travail en réseau, y compris à l'échelle inter départementale.

2.3. HORIZONS COMMUNS

Le développement spatial des Côtes d'Armor doit s'inscrire dans le modèle d'organisation spatiale qui prévaut aujourd'hui.

2.4. STRATEGIES

Renforcer les fonctions métropolitaines de Saint-Brieuc

Il serait souhaitable de consolider certaines fonctions métropolitaines à Saint-Brieuc, sans pour autant tout centraliser autour de ce pôle. Il s'agit de travailler notamment sur l'articulation des fonctions urbaines de la métropole rennaise et de celles de Saint-Brieuc. Saint-Brieuc n'ayant pas le même positionnement que Rennes, elle aurait plutôt intérêt à développer des fonctions aux contenus complémentaires et aux enjeux économiques forts pour renforcer son attractivité

Cependant, une métropole ne se décrète pas, elle se développe à partir de projets de territoire qu'il faut définir et partager (ex. gare multimodale, modernisation de l'offre commerciale en centre ville, grands hôtels...). Ils nécessitent une autorité politique forte plutôt qu'une dilution des

responsabilités et des lieux de décisions à différentes échelles territoriales. Cela suppose une concertation entre collectivités et une rationalisation des processus de décision institutionnels.

Ce renforcement de Saint-Brieuc doit être accompagné du développement de son accessibilité à partir des autres points du territoire. Par exemple, pour que Saint-Brieuc devienne attractive pour les villes du Sud du département, il faudrait rééquilibrer son développement pour ne pas se polariser uniquement autour de la RN12.

Tisser des liens entre pôles infra départementaux

Le territoire des Côtes d'Armor doit être structuré autour de pôles urbains situés à des strates différentes, avec des fonctions complémentaires. Il a été proposé de concevoir un développement des villes en spécialisant les bassins d'emplois afin de favoriser l'émergence ou le renforcement de clusters¹.

Mais pour que la mise en réseau de ces pôles fonctionne, il est souhaitable de développer les moyens de communications entre les villes du département, de réfléchir à un maillage du territoire qui permette de raccrocher Loudéac à Saint-Brieuc, Carhaix à Guingamp, etc.

Reste qu'une réflexion doit être engagée sur le parti à prendre entre une réaffirmation des territoires infra départementaux ou une mise en cohérence des territoires à l'échelle départementale. Par exemple, est-il souhaitable de valoriser un territoire de Centre Bretagne ? Ou faut-il plutôt valoriser un arrière pays costarmoricain au sud du département ?

D'un côté, l'enjeu consiste à consolider les pôles urbains du territoire qui entrent dans l'aire d'attraction de villes hors département (ex. pôle Loudéac-Pontivy au Sud, pôle Rostrenen-Carhaix à l'Ouest, pôle Dinan-Saint-Malo à l'Est). Cela nécessiterait une coopération interdépartementale dans l'intérêt de tous les départements bretons. De l'autre, Il s'agit d'inscrire davantage ces pôles urbains dans la dynamique de développement de Saint-Brieuc et de la zone littorale.

Elaborer des projets de développement des territoires ruraux

Il serait souhaitable d'élaborer des projets de développement pour les territoires ruraux portés par les élus locaux, par exemple en lien avec le développement touristique et culturel.

Ces projets de développement devraient tenir compte des besoins des personnes âgées en termes de services et de structures d'hébergement, afin qu'ils puissent demeurer à proximité de leur lieu de vie.

Ces projets pourraient largement associer les habitants et participer du maintien des services publics et d'une offre commerciale en milieu rural. En outre, ils pourraient inclure des programmes de dynamisation de la vie locale dans les bourgs.

Ils devraient en outre s'appuyer sur le développement de l'utilisation des nouvelles technologies (exemple du Visio Guichet pour les services de l'ANPE et des ASSEDIC, ou du diagnostic à distance pour les hôpitaux).

Mettre en cohérence les politiques foncières

Le besoin d'un Etablissement Public Foncier Régional pour la maîtrise du foncier a été rappelé. Cet outil n'obérerait pas l'enjeu d'une plus grande cohérence et systématisation des outils et leviers de planification existants (communes, Conseil général, SBAFER,...) pour arbitrer au mieux les différentes velléités d'emprise foncière (agriculture, habitat, bâtiments publics, zones

¹ Par exemple, à une époque, Guingamp, Lannion et Tréguier ont fonctionné en pôle électronique du Trégor. Le Département aurait une réflexion à mener pour le raviver.

d'activités,...) et éviter que certaines communes ne s'exonèrent d'une réflexion stratégique à cet égard quand elles ne sont pas inscrites dans un SCOT.

L'importance de conserver une relative mixité d'occupation des espaces a également été évoquée, plutôt que de les spécialiser en distinguant par exemple des zones agricoles et des zones résidentielles. L'objectif étant d'éviter notamment la ghettoïsation du milieu rural et d'y maintenir une vie résidentielle.

Finalement, ces considérations suggèrent l'élaboration d'un schéma départemental d'aménagement afin de s'assurer de la mise en cohérence du développement départemental et de sa visibilité. L'échelle du Pays semble pertinente pour la mise en oeuvre des orientations économiques et d'aménagement, définies à l'échelle régionale et départementale, car ils constituent un niveau territorial opérationnel cohérent en termes géographique, historique et de bassin de vie.

3. CONFORTER L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE

3.1. DIAGNOSTIC

L'attractivité résidentielle du département, est une réalité, que ce soit des actifs ou des retraités. Elle se construit, d'une part, sur l'attractivité des zones littorales, d'autre part, sur les effets induits du développement de l'agglomération rennaise. Elle résulte d'une logique de retour au pays (après des études, une première expérience professionnelle, la fondation d'une famille, la fin de la vie active), de quête d'une qualité de vie ou encore d'opportunité d'emploi.

En outre, comparativement aux autres départements bretons, les Côtes d'Armor disposent du plus fort potentiel de disponibilités foncières.

L'attractivité des zones littorales porte en elle-même un certain nombre de limites en termes de perspectives économiques : la création de logements sur le littoral ne se solde pas par un accroissement significatif de la population, cette attractivité présente le risque de voir des communes littorales inhabitées la majeure partie de l'année, elle a pour effet pervers d'augmenter les coûts du foncier et de rendre plus difficile l'installation des populations actives et des entreprises.

3.2. ENJEUX A 2020

L'enjeu de captation résidentielle liée au développement rennais s'affirme comme la stratégie offrant le plus de perspectives de développement démographique et économique alors que la protection du littoral, atout majeur du département, doit être assurée.

Elle consiste à tirer partie de l'attractivité du territoire costarmoricain et du renchérissement des prix de l'immobilier sur l'agglomération Rennaise. Le département offre par exemple aux jeunes actifs un logement à des prix accessibles et une qualité de vie à laquelle ils ne pourraient accéder en première ou deuxième couronne rennaise.

Mais il serait aussi judicieux de tenter d'attirer des habitants de la région parisienne dont une partie semble en attente d'un cadre et de rythme de vie plus agréables.

Le pays de Saint-Malo apparaît comme un concurrent majeur du fait de ses nombreux atouts (accessibilité, zone portuaire, Atalante, le cadre de vie,...). Cependant les Côtes d'Armor et en particulier le bassin de Saint-Brieuc ont des avantages à faire valoir, notamment en regard du niveau des prix du foncier et de l'immobilier dans le pays malouin.

3.3. HORIZONS COMMUNS

La finalité d'une politique de résidentialisation consiste à parier sur l'attractivité résidentielle du département liée à sa qualité de vie en escomptant des retours économiques à court et moyen terme, par la contribution au développement de l'économie locale en dopant la consommation et en générant la création de services, de commerces et d'emplois.

On peut attendre de cette orientation l'inscription dans un cercle un vertueux dont les effets se feront ressentir sur l'ensemble des dynamiques territoriales : démographie, salaires, emplois, attractivité des bassins d'emplois pour les entreprises.

3.4. STRATEGIES

Proposer une offre locale de qualité

Il s'agit de capter les actifs travaillant sur le bassin d'emploi rennais ou en région parisienne en leur offrant des espaces résidentiels bien équipés (crèches, écoles, commerces, services, offre culturelle...) et faciles d'accès grâce au développement des infrastructures (4 voies, TER). Cela nécessite une politique foncière adaptée voire une politique d'aide à la pierre pour les primo accédants.

Formaliser une politique d'accueil et d'intégration

Cela suppose également une politique d'accueil des nouveaux arrivants structurée. Une réflexion autour de l'accueil et intégration des nouveaux habitants devrait être engagée.

Elaborer un marketing territorial ciblé

L'élaboration d'un marketing territorial des atouts des Côtes d'Armor (qualité de vie,...) semble incontournable. L'idée serait de lancer des campagnes de communication ciblées auprès des cadres de la région parisienne, mais aussi du bassin rennais².

4. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, MISER SUR LA QUALITE

4.1. DIAGNOSTIC

Les limites du modèle agroalimentaire costarmoricain, premier secteur économique du département, fondé sur des cultures et élevages intensifs et la recherche de prix bas, ont été soulignées par tous les groupes de réflexion, face à la vive concurrence des pays dits émergents. Trois types de marché alimentaire coexistent aujourd'hui : le marché de masse (environ 75% des débouchés agricoles du département), les marchés de niches (bio, label) (potentiel de 15 à 20% des débouchés, et les nouveaux produits tels les alicaments fondées sur les propriétés sanitaires des aliments.

Le tourisme s'affirme comme la deuxième activité économique des Côtes d'Armor et un secteur porteur compte tenu des opportunités du développement d'une économie du temps libre (35h, retraités) pour les activités culturelles, sportives de plein air et touristiques. En ce sens, la future LGV représente un atout important et l'absence d'une métropole d'importance un défaut.

Mais la question de son avenir et de sa capacité à porter l'économie du département reste posée face à l'enjeu de préservation de la beauté des paysages et du littoral, à une saison touristique

² Par exemple, il serait intéressant de mieux communiquer la densité de l'offre associative et culturelle.

relativement réduite, à la volatilité de la clientèle étrangère, aux enjeux de mise à niveau de l'offre et de l'accueil.

Par ailleurs, les Côtes d'Armor sont éloignées des grands bassins de consommation et d'activités industrielles, ce qui suggère de rechercher des axes de développement économique innovants, d'autant que son attractivité économique se trouve confrontée à un certain nombre de limites.

Du point de vue de l'environnement, l'intégration croissante des normes environnementales par le monde économique, et notamment les grands donneurs d'ordre, ne devrait que croître. Le risque pour les entreprises du département est de se voir refuser des marchés en regard de leur bilan environnemental, tant auprès des donneurs d'ordre publics que privés.

En outre, l'énergie devient un enjeu économique et environnemental prioritaire. Avant même d'aborder la problématique de sécurisation énergétique, elle représente d'abord un coût de plus en plus important pour les entreprises et risque de réduire leur compétitivité. L'exemple a été pris des productions légumières pour lesquelles l'énergie représente 30% des coûts de production.

De plus, en regard de la hausse du prix du foncier et de l'immobilier et de la poursuite de l'étalement urbain, la préservation du foncier est une problématique importante pour maintenir des capacités d'accueil et de développement des entreprises. Cette problématique doit tenir compte de la stratégie actuelle de localisation des entreprises sur les axes structurant (4 voies et lignes TGV) qui pose question en terme d'équilibre de l'activité économique sur l'ensemble du territoire. Elle doit aussi tenir compte du déséquilibre croissant de l'offre commerciale au profit des grandes et moyennes surfaces en périphérie des villes.

Le tissu associatif est particulièrement dense sur le territoire et constitue un secteur économique à part entière qu'il ne faut pas négliger. Or les associations connaissent de plus en plus de difficultés à renouveler leurs militants et à élaborer des projets de long terme face à des attitudes de plus en plus consuméristes et utilitaristes de la part des adhérents (de la même façon que les attitudes des salariés à leur employeur ont évolué). Elles sont aussi confrontées à des difficultés pour consolider leurs emplois et pérenniser leurs financements.

4.2. ENJEUX A 2020

L'importance des enjeux agricoles et du maintien de la qualité de l'environnement naturel pour l'avenir du territoire a été soulignée avec force. L'agriculture et l'agroalimentaire doivent rester des priorités en veillant particulièrement au maintien et développement des unités de transformation.

Sur le plan touristique, il s'agit autant d'attirer et de fidéliser des clients d'autres régions que de permettre de conserver davantage les costarmoricens sur leur territoire en période de congés ou de week end.

Mais le département doit s'attacher d'une part à diversifier ses activités économiques, d'autre part à proposer des produits et services de qualité afin d'obtenir des gains de valeur ajoutée.

Enfin, le département doit veiller à ce que les conditions d'attractivité économique soient réunies. Cela passe autant par des questions d'image que de maîtrise du foncier, de l'énergie, de garantie de l'offre de logements, services et commerces ou de garantie d'une main d'œuvre suffisante et qualifiée

4.3. HORIZONS COMMUNS

La base du développement économique du département est constituée par la qualité du milieu naturel environnant, que ce soit à des fins agroalimentaires et gastronomiques (pêche, agriculture) ou touristiques et de loisirs. Elle doit le rester.

Mais l'importance d'un développement économique équilibré a été soulignée à plusieurs reprises, tant en terme de localisation des industries, artisans, commerces et services que de nature des activités. Bien que le développement d'une stratégie résidentielle et touristique soit un enjeu d'avenir majeur, il convient de veiller au maintien des activités productives dans le département et à leur accès au foncier.

4.4. STRATEGIES

Accroître la valeur ajoutée des entreprises en misant sur la qualité

De façon transversale, des gains de valeur ajoutée dans les secteurs traditionnels pourraient être atteints au travers du développement de la qualité des produits (par exemple au travers du levier de la commande publique en BTP, restauration...). Ce développement s'appuierait sur une montée en compétence des salariés, notamment au travers de la formation permanente.

Intégrer davantage les dimensions environnementales et spatiales dans les politiques de développement économique

Du fait des limites environnementales des territoires pour supporter des activités économiques, il est nécessaire d'intégrer cette dimension dans la stratégie de développement économique du département (ex. activités polluantes proches des pôles urbains, plus facilement dotés d'infrastructures performantes telles que bassin de rétention, station d'épuration,...). Ce qui n'obère pas la nécessité de prévoir des réserves foncières suffisantes pour accueillir les entreprises ou faciliter leur développement (ex. entreprises touristiques sur le littoral).

Par ailleurs, les stratégies de maîtrise du foncier doivent être valorisées auprès des entreprises. Cela peut prendre la forme de parkings et de lieux de stockage en hauteur, d'efforts de mutualisation d'infrastructures entre entreprises (gestion des déchets, stockages, parking,.....),...

Une politique claire en terme de préservation des commerces de proximité et d'encadrement des GMS sous l'angle foncier et environnemental mériterait d'être définie à l'échelle départementale

Globalement, il semble essentiel de renforcer les démarches de management environnemental au sein du tissu économique costarmoricain.

Diversification et qualité des produits agroalimentaires

L'objectif est la garantie d'un socle commun de qualité, sécurité et fiabilité de tous les produits agroalimentaires³ pour répondre à une demande de plus en plus exigeante, différencier les produits français vis-à-vis de la concurrence internationale croissante et accroître la valeur ajoutée des produits alimentaires tant dans la production que dans la transformation.

Cette démarche de qualité aurait tout intérêt à s'appuyer sur l'affirmation d'une identité locale et d'un terroir et à développer une stratégie de marques, vecteurs de reconnaissance auprès des consommateurs.

Globalement, il est possible de faire l'hypothèse d'une production agroalimentaire fondée sur un marketing ambitieux et centrée sur les marchés européens plutôt qu'aspirant à une croissance des exportations dans le reste du monde, tout en pérennisant un positionnement de niche de proximité.

³ De fait, les acteurs agricoles et alimentaires constatent la convergence des normes de certification et de celles propres aux labels. La croissance de filières non OGM certifiées est d'ailleurs une source de différenciation pour les acteurs agricoles du département. En outre, des transferts de techniques de traitement sanitaire du bio vers le secteur traditionnel se développent en raison du moindre coût environnemental et économique des intrants (exemples des légumiers) au-delà des normes imposées par l'Union Européenne.

C'est tout le potentiel des circuits courts et leur philosophie de développement durable qui a aussi été souligné.

Enfin, il reste envisageable et souhaitable d'acquérir une capacité d'exportations mondiales des technologies agricoles et agroalimentaires du département (amélioration génétique, sécurité alimentaire, traçabilité,...).

Développer l'attractivité touristique à l'année

Il s'agit d'inciter la mise en valeur de l'offre touristique et d'améliorer l'accueil.

Cela consiste également à saisir l'opportunité de développement du tourisme durable et de tenir compte d'une nouvelle demande touristique (demande de proximité, recherche de séjours courts à l'année, d'authenticité, besoin d'espaces, besoins d'activités culturelles, sportives, besoin de sociabilité...).

L'offre touristique, culturelle et sport «Nature» (pêche, randonnées,...) devrait faire l'objet d'une offre «à la carte». Des packages de séjours à thèmes ont été évoqués, par exemple en proposant des circuits «découverte» associant le littoral et l'intérieur des terres pour amener les touristes à découvrir le département dans son ensemble.

Cela suggère également de réfléchir et de développer de nouvelles formes d'hébergement et s'orienter également sur un tourisme de courts ou moyens séjours. A ce sujet, la diversification des revenus agricoles par l'activité touristique (tourisme à la ferme, etc.) consiste un des axes de développement.

Les associations locales doivent se regrouper pour travailler en commun à l'échelle des territoires infra départementaux sur les objectifs et modalités d'animation de ces territoires.

Enfin, le développement de l'attractivité touristique ne peut faire l'économie d'un plan de communication en direction des clientèles nationales et internationales.

Saisir les opportunités du renchérissement des bassins d'emplois malouins et rennais

Saint Malo est actuellement le débouché maritime de la métropole rennais mais son attractivité résidentielle engendre une concurrence sur l'espace avec les activités économiques, notamment industrielles. Les acteurs Costarmoricains auraient intérêt à élaborer une argumentation afin de valoriser le débouché maritime international briochin pour la métropole rennais (notamment vers les pays anglo saxons) et ses potentialités en terme de plate-forme logistique⁴.

Enfin, vu l'importance de la croissance rennais, certains participants ont estimé que le territoire de Saint-Brieuc aurait à faire valoir un foncier plus attractif que celui du bassin rennais pour favoriser l'implantation des entreprises.

Accompagner la diversification de l'économie costarmoricaine

La diversification de l'économie costarmoricaine doit, autant que faire ce peut, se réaliser vers des secteurs générant davantage de valeur ajoutée et des salaires plus élevés.

Les services aux entreprises pourraient être l'une des pistes de développement économique d'autant que le développement du très haut débit ouvre de larges perspectives en termes de service à distance et de développement du b2b.

⁴ Par exemple en faisant valoir la taille du bassin économique de Saint-Brieuc en comparaison avec celui de Saint-Malo, la structure démographique de sa population qui augure d'un plus fort vieillissement à 10 ou 15 ans, la rareté du foncier du pays malouin.

Le développement des pôles d'excellence du département constitue un axe majeur (Zoopole, Batipôle, pôle froid, pôle NTIC, Exceltys,...).

De façon générale, les activités liées au développement durable, notamment sous l'angle environnemental, semblent offrir des gisements d'emplois conséquents, en particulier en tirant parti des caractéristiques du département (caractère agricole et maritime) que ce soit pour le développement de filières énergétiques (méthanisation, filière bois, éoliennes, hydroliennes,...), la gestion des déchets, le bâtiment durable, les transports intelligents.... Cela suppose le développement de politique de R&D, notamment en s'appuyant sur les pôles de compétitivité (ex. pôle Mer) et le développement de filières de formation adaptées. Outre les effets économiques, une politique énergétique volontariste offrirait des retours d'image particulièrement forts. Les Côtes d'Armor pourraient être le département des énergies vertes.

Le développement de l'attractivité du territoire par la revalorisation du patrimoine est également une manière de répondre à un triple enjeu : le développement touristique et le développement d'emplois liés à ce travail de revalorisation (couvreurs, maçons, tailleurs de pierre, animateurs du patrimoine...). Cette revalorisation du patrimoine pourrait comprendre également une amélioration de la qualité des aménagements urbains et des zones d'activités (commerciales, artisanales, industrielles).

Face au vieillissement de la population, le besoin de développement de services aux personnes (repas, aide à domicile, travaux à domicile, soins infirmiers, transports de proximité,...), de commerces et services de proximité auxquels les retraités sont plus sensibles (convivialité, proximité,...), représentant un axe important de la politique de développement économique et des emplois, concourant également à renforcer l'attractivité du département.

La question du nautisme a été évoquée, essentiellement pour en souligner les limites (conditions de navigation difficiles en zone Nord, amplitude de marnage, surreprésentation des petites unités, capacités d'accueil, absence d'industrie nautique, absence de grand skipper) qui laissent à penser que l'on ne peut guère espérer du nautisme plus de 1 000 emplois créés dans 10 ans.

L'accompagnement du secteur associatif

Enfin, le secteur associatif doit bénéficier de financements suffisants pour continuer à jouer un rôle majeur dans nombre de secteurs d'activités du département : action culturelle, services à la personne, insertion,...Au-delà du financement des investissements et des actions, ce soutien doit permettre une pérennisation des emplois, le développement de la formation continue, la professionnalisation de l'encadrement. Plus généralement, le secteur associatif gagnerait à être accompagné sur l'ensemble des dimensions liées aux ressources humaines (organisation, travail en réseau, recrutement, formation, communication,...).

5. COMBATTRE LA PRECARITE, MAITRISER LA PENURIE DE MAIN D'OEUVRE

5.1. DIAGNOSTIC

Le département est confrontée à une pénurie de main d'œuvre en nombre et en qualifications dans certains secteurs clés du département (agroalimentaire, hôtellerie-restauration, métallurgie,...).il s'agit essentiellement de métiers manuels et techniques.

Ces secteurs souffrent d'une mauvaise image auprès de la population, notamment des jeunes. Au-delà de la réalité des conditions de travail qui tendent à s'améliorer et les efforts d'attractivité engagés par certains secteurs, les jeunes véhiculent des représentations héritées des générations passées et sont peu au fait des évolutions des métiers. Or les jeunes du département ont parmi les

meilleurs taux de réussite au baccalauréat à l'échelle nationale et constituent un potentiel de salariés qualifiés conséquent.

A cela s'ajoute une démographie salariale vieillissante qui laisse présager à certains des risques de délocalisation du fait des pénuries de main d'œuvre et de savoir-faire qui en découleront, d'autant plus que les centres de décisions sont éloignés.

La pénurie de main d'œuvre qualifiée concerne aussi les services à la personne qui ne parviennent pas à offrir d'emplois suffisamment attractifs, tant en terme de temps de travail que de rémunérations.

La dimension territoriale affecte aussi les capacités de recrutement. Certains bassins d'emplois sont peu propices au recrutement et à la fidélisation des salariés, notamment des cadres, du fait de leur manque d'attractivité (faible offre culturelle, garde d'enfants, loisirs, services publics, commerciale, tertiaire,...), en particulier les territoires de centre Bretagne.

En parallèle, les questions d'intégration professionnelle et de résorption de la précarité sont au cœur des préoccupations des forces vives du département. Elles concernent les jeunes peu ou pas qualifiés, mais résultent également du fait que les ruptures de parcours professionnels sont monnaie courante, que ce soit du fait des plans sociaux, de la croissance des contrats précaires ou de la difficulté des plus de 50 ans à se maintenir dans leur emploi.

La difficulté réside alors dans la capacité des salariés à accepter une mobilité géographique et professionnelle et à se construire leurs propres parcours professionnels.

La question de l'emploi des seniors reste généralement peu abordée dans un contexte d'allongement de la durée du travail et de volonté de limiter les retraites anticipées. Or cette question est génératrice d'angoisse et de pessimisme pour les salariés.

L'exode des jeunes se poursuit dans le département. En particulier ceux qui intègrent l'enseignement supérieur sont très mobiles, mieux informés et ont tendance à quitter le territoire au cours de leur parcours étudiant et du premier temps de leur insertion professionnelle, car bien souvent les emplois du département ne correspondant pas à leurs aspirations. Cependant, nombreux sont ceux qui souhaiteraient revenir au pays, sous réserve de trouver des emplois suffisamment attractifs. Certains se réorientent et sont prêts à intégrer des secteurs d'activités en tension, par exemple en créant leur entreprise ou en intégrant des formations professionnelles, contrepartie de leur retour au pays.

5.2. ENJEUX A 2020

Il s'agit de maîtriser la pénurie de main d'œuvre afin d'assurer la pérennité des entreprises costarmoricaines, de résorber l'emploi précaire et de faciliter les parcours d'insertion, notamment des jeunes.

5.3. HORIZONS COMMUNS

L'emploi départemental doit être revalorisé et chacun assuré de la continuité de sa vie professionnelle.

5.4. STRATEGIES

La revalorisation des métiers manuels et techniques

Une première réponse, à la fois aux problématiques de pénurie de main d'œuvre des secteurs en tension et à celle de l'insertion professionnelle, réside dans la revalorisation des métiers manuels et techniques.

Avant tout, il serait utile de veiller à une meilleure application des réglementations sociales et environnementales. Cela passe aussi par l'amélioration des conditions de travail et l'organisation d'une communication adaptée sur ces métiers.

Cela nécessite également de rapprocher entreprises et lieux de formation pour dépasser les images datées associées à ces métiers dans le cadre des formations initiales. Ce point sera développé dans la partie suivante.

Faciliter le rapprochement entre jeunes en recherche d'insertion et entreprises

Il peut s'agir de faciliter l'obtention de convention de stages afin de découvrir les environnements professionnels, à la réserve près que ce type de stages doit s'accomplir sur une période suffisante (ex. au moins un mois). Cela nécessite également de s'interroger sur les modalités effectives d'obtention des contrats d'apprentissage et des contrats en alternance (cf. point suivant), les jeunes rencontrant fréquemment des difficultés à trouver une entreprise acceptant ce type de demande.

L'obtention d'emplois d'été par les jeunes dans les secteurs en tension pourrait être accompagnée (dans l'agriculture, l'artisanat,..) afin de développer leur acculturation au monde de l'entreprise.

Il serait également très profitable d'organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les employeurs et les jeunes, afin que chacun ait l'occasion de dépasser ses a priori. Cela requiert cependant un travail de médiation, qui reste à définir, pour éviter des confrontations peu constructives. Le théâtre-forum organisé par le CRIJ a été cité comme une expérience intéressante dont il pourrait être éventuellement utile de s'inspirer.

L'élaboration conjointe d'une charte sur le travail des jeunes dans les Côtes d'Armor, suite à l'organisation d'une rencontre entre jeunes et employeurs, a également été évoquée. Cette rencontre pourrait comprendre en outre des ateliers de réflexion thématiques (conditions de travail, emploi des femmes,...).

Développer l'alternance

Le développement de l'alternance est une manière de répondre à la problématique d'intégration et d'insertion professionnelle, quel que soit le niveau de diplôme, à condition qu'il se fasse dans un souci :

- de rationalisation et normalisation de l'offre d'alternance,
- de qualité et de lisibilité de cette offre,
- de professionnalisation des élèves-stagiaires.

Un des objectifs recherché est d'éviter la saturation des entreprises face à la multitude des approches et des propositions. L'intérêt d'une charte de l'alternance a été évoqué par certains participants, ce qui nécessite de renforcer le dialogue entre structures de formation et employeurs.

Accompagner l'insertion et la mobilité professionnelle des salariés

Faciliter l'insertion ou la réinsertion des salariés nécessite le développement de la formation tout au long de la vie, la poursuite du soutien aux associations d'insertion et une promotion accrue des possibilités de création/reprise d'entreprise. Des dispositifs d'accompagnement individuel et collectif pourraient être développés en ce sens.

Par ailleurs, il serait bénéfique d'accroître la lisibilité et donc l'équité d'accès du système de formation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle (aides, stages,...). A 2020, il est possible d'imaginer un système virtuel à l'aide d'Internet et des technologies de l'information et de la communication, dont l'élaboration aura pu notamment s'appuyer sur des collaborations entre centres de formation et leur mise en réseau.

Garantir une offre de services minimum aux salariés pour faciliter leur employabilité.

Les collectivités peuvent jouer un rôle important en matière de logement, de garde d'enfants ou de transports. Par exemple en favorisant et en portant des initiatives telles que des crèches inter entreprises, des résidences temporaires pour travailleurs (ex. saisonniers) ou encore une tarification sociale des transports.

Développer le temps partagé

Le temps partagé s'envisage à tous les niveaux de compétences et d'activités. Il constitue une réponse aux problématiques de pénurie de main d'œuvre et à celle de la résorption de la précarité (ex. emplois saisonniers ou services à la personne). Il peut être réalisé notamment au travers des groupements d'employeurs qui ont intérêt à couvrir plusieurs secteurs d'activités, voire en s'appuyant sur une organisation départementale. Quelques limites à cette forme d'emploi ont été évoquées qui militent pour la conception d'une gestion territoriale des compétences, par exemple à l'échelle de bassins d'emplois ou de zones d'activités.

Attirer la main d'œuvre immigrée

Autre réponse à la problématique de main d'œuvre, la question d'une stratégie de captation et de résidentialisation de la main d'œuvre étrangère ne doit pas être écartée. Des politiques volontaristes d'immigration de travailleurs étrangers peuvent être engagées. Celles-ci devraient au préalable faire l'objet de réflexions approfondies avec les différentes institutions concernées.

Engager une réflexion sur l'employabilité des seniors

Avant tout, il serait judicieux de mesurer les difficultés d'emploi des seniors. Ensuite, il est nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur ce thème entre organisations patronales, syndicales et pouvoirs publics (ex. valorisation de leur expérience au sein de programmes de tutorat). L'intérêt pour les personnes retraitées de pouvoir concilier les revenus de leur retraite et des emplois à temps partiel en complément a aussi été évoqué.

6. ARTICULER INSERTION ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES PAR LA FORMATION

6.1. DIAGNOSTIC

La difficile adaptation de la formation professionnelle en regard des besoins des entreprises, de l'accélération des évolutions technologiques et de la normalisation européenne a été soulignée.

Comme il a été rappelé précédemment, les métiers manuels et les filières de formation qui y conduisent sont dévalorisées par les jeunes et leurs parents alors que les entreprises de secteurs majeurs de l'économie du département connaissent d'ores et déjà une pénurie de main d'œuvre qui devrait s'accroître à l'avenir. De plus, le parcours de formation de certains jeunes est grevé par leur difficulté à se rendre mobiles.

Certains jeunes sont confrontés à l'isolement et la solitude au cours de leur parcours de formation et d'insertion alors qu'ils sont en quête d'appartenance et de reconnaissance quand ils ont à quitter leur foyer. Cette recherche d'identité et d'intégration sociale se manifeste malheureusement parfois par une inclinaison aux conduites à risque. D'autres sont peu mobiles car préfèrent conserver leur environnement familial.

Les jeunes Costarmoricains qui s'orientent vers l'enseignement supérieur manifestent une forte tendance à rejoindre des pôles de formation en dehors du département. Généralement, ils réalisent alors leur insertion professionnelle hors des Côtes d'Armor, au détriment des employeurs

du département. A ce sujet, il existe un déficit de mise en réseau et de mise en cohérence de l'offre de formation des lieux d'enseignement supérieur à l'échelle départementale.

Enfin, le manque d'appétence d'une partie importante des actifs pour la formation a été constaté alors que la formation tout au long de la vie est devenu un enjeu majeur d'employabilité. De leur côté, les entreprises se saisissent encore peu des possibilités de formation continue de leurs personnels.

6.2. ENJEUX A 2020

L'enjeu d'anticipation des besoins de formation initiale et continue et de communication de ces besoins à l'appareil de formation (ex. activités liées au développement durable) fait consensus. Cependant, il semble pertinent d'adapter davantage la formation continue que la formation initiale qui jusqu'à présent a démontré son efficacité dans le département et doit être à même de garantir un socle de connaissances fondamentales.

Les filières d'enseignement professionnel gagneraient à être davantage valorisées auprès des jeunes et des salariés. Elles offrent des opportunités d'insertion ou de réinsertion professionnelle en regard des besoins des secteurs économiques dans un contexte d'importants départs à la retraite d'ici 2020 et d'évolution technologique rapide.

Il s'agit également de veiller au maintien d'une offre de formation professionnelle de proximité pour répondre aux enjeux d'insertion des publics en difficultés et peu mobiles alors que la tendance est à la concentration des structures d'enseignement⁵.

Il existe par ailleurs un enjeu d'affichage et de visibilité de l'offre d'enseignement supérieur proposée au sein du département pour la rendre davantage attractive auprès des jeunes.

Enfin, des leviers doivent être trouvés pour accroître le recours à la formation continue.

6.3. HORIZONS COMMUNS

La formation pour tous et tout au long de la vie constitue la pierre angulaire de la cohésion économique et sociale costarmoricaine.

6.4. STRATEGIES

Optimiser les outils de diagnostic et d'anticipation des besoins en emplois et compétences

Bien que de nombreuses démarches soient déjà engagées, il apparaît nécessaire de se doter d'outils plus performants de diagnostics territoriaux de l'appareil de formation et d'anticipation des besoins des entreprises.

Valoriser les filières d'enseignement professionnel : rapprocher monde économique et monde de la formation pour faciliter insertion et réinsertion

La systématisation de la communication entre le monde éducatif (enseignants et parents) et le monde économique (rencontres, portes ouvertes des entreprises,...) doit être recherchée, dès les premières années de l'enseignement secondaire mais également dans l'enseignement supérieur.

Ce rapprochement des lieux de formation et du monde économique pourrait s'appuyer sur les témoignages de salariés et d'anciens élèves donnant valeur d'exemple afin de contrecarrer les mauvaises images amplifiées par les médias. Elle gagnerait à valoriser davantage la dimension

⁵ Pour répondre aux évolutions technologiques, et aux investissements qu'elles impliquent), aux contraintes budgétaires de l'Etat, et au souci de cohérence territoriale de la part des financeurs.

créative et la dose d'imaginaire contenu dans ces métiers. Le Batipôle et le Zoopôle sont attractifs auprès des jeunes car ils apparaissent porteurs d'innovation et tournés vers l'avenir. Plus globalement, les discours sur le développement durable suscite leur d'intérêt.

Il s'agit également de mieux prendre en compte les souhaits de reconversion de salariés précaires, d'étudiants en échec, ou de salariés souhaitant revenir au pays. Il convient de favoriser leur intégration dans les dispositifs de formation professionnelle en adaptant l'approche pédagogique à ces populations, en valorisant les passerelles (par exemple entre université et centres de formation techniques), en communiquant sur les possibilités offertes (ex. rémunération de la formation) et les opportunités professionnelles, en facilitant leur venue (hébergement, aide à la mobilité,...).

Rationaliser l'organisation spatiale du dispositif de formation professionnelle

Une spécialisation des territoires selon les thèmes de formation (ex. lycée des métiers) pourrait être envisagée. Dans le même temps, un socle minimal d'enseignement de proximité pourrait être conservé, par exemple jusqu'au CAP/BEP, pour ne pas déraciner trop tôt les jeunes de leur environnement familial, offrir à ceux qui le désirent une insertion rapide et de proximité et maintenir une main d'œuvre de proximité répondant aux besoins des entreprises. Ce socle minimal pourrait être déterminé selon les filières.

Favoriser la mobilité des jeunes dans leur parcours de formation

Une série de leviers à la mobilité des jeunes ont été abordés :

- Inciter les jeunes à sortir de leur environnement (voyages, sorties, stages,...) pour s'ouvrir davantage au monde, éveiller leur curiosité et finalement les rendre plus mobiles, tant intellectuellement que géographiquement.
- Développer l'accompagnement social (prêts, aide à la mobilité, facilités d'hébergement,...) des jeunes en formation technique et professionnelle comme c'est déjà la volonté en matière d'apprentissage.
- Créer de véritables campus de l'enseignement professionnel et technique (campus des métiers), par exemple avec l'aide du Conseil général, sur le modèle des campus universitaires, en y intégrant notamment la dimension culturelle, y compris dans les afin de développer la culture générale des jeunes et leur potentiel d'adaptation.

Améliorer l'organisation et le positionnement du dispositif de formation supérieure

En matière d'enseignement supérieur, il est très difficile de développer une offre de formation sur tout le département. Centraliser cette offre autour de quelques pôles semble préférable, notamment renforcer l'offre d'enseignement supérieur sur Saint-Brieuc tout en développant des spécialisations par pôle dans les autres villes du territoire, en cohérence avec les enjeux territoriaux. L'objectif sous-jacent consiste à se différencier de l'offre des autres villes de la région (ex. : créer des offres complémentaires à celles de Rennes). Le Zoopôle de Saint-Brieuc - Ploufragan qui propose des formations spécifiques de très haut niveau, dans un cadre régional et interrégional, est un très bon exemple qui gagnerait à être popularisé et généralisé. Le département des Côtes d'Armor ayant de nombreux atouts pour se développer dans le domaine de l'environnement et du développement durable, l'offre universitaire pourrait en outre s'ouvrir sur ce type de formations.

Ces considérations nécessitent une mise en cohérence des différents centres de formation et de recherche du département et une large communication sur cette offre. Cela suppose d'interroger les modes de gouvernance et de fonctionnement de l'offre de formation supérieure à l'échelle du département. Certains pensent qu'il faudrait créer une appellation commune spécifique (ex : Institut Polytechnique de Bretagne Nord) afin de donner une visibilité à l'ensemble.

Développer la formation tout au long de la vie

Les leviers de la réforme de la formation professionnelle, tel que le Droit Individuel à la Formation (DIF), gagneraient à être davantage utilisés, que ce soit par les entreprises ou les associations. En outre, les modes de fonctionnement des OPCA et des programmes de formation pourraient gagner en visibilité.

L'idée d'un passeport compétence, permettant une reconnaissance partagée des compétences des salariés par les entreprises, a été lancée.

Le manque d'appétence pour la formation continue étant lié pour partie à la distance des lieux de formation, il serait d'autant plus intéressant de poursuivre le développement des formations à distance en portant une attention particulière à l'encadrement et l'accompagnement des apprenants.

7. MENER UNE POLITIQUE DU LOGEMENT DURABLE

7.1. DIAGNOSTIC

La réflexion sur la politique du logement doit intégrer le coût des transports et la pression foncière et immobilière qui éloigne de plus en plus les salariés de leur lieu de travail et lieux de consommations (notamment en agglomération et sur le littoral).

Ce phénomène est d'autant plus pénalisant du fait de l'augmentation des coûts de transport et du fractionnement des temps de travail. Les situations personnelles se complexifient, en particulier pour les familles avec enfants. Sur le littoral, ces évolutions provoquent en outre la fermeture des écoles et des petits commerces de proximité. Les initiatives de certains maires de communes côtières ont été citées, cherchant à maintenir les jeunes actifs dans leur commune par des programmes immobiliers préférentiels.

Il renforce en outre la dynamique d'étalement urbain en milieu rural et périurbain et le long de la RN 12 dans un contexte de raréfaction du foncier qui doit supporter zones résidentielles, activités industrielles et commerciales, agricoles et touristiques.

Par ailleurs, la hausse du coût de l'énergie contribue à alourdir la facture énergétique des ménages. Pour certaines familles, cumulant précarité professionnelle, logements de mauvaise qualité consommateurs d'énergie et éloignement des centres urbains, il est même possible de parler de pauvreté énergétique tant ce poste budgétaire est important. Celle-ci porte en elle le risque d'un renforcement des logiques d'isolement en milieu rural.

Les normes environnementales européennes imposent quand à elles un changement majeur en terme de maîtrise de l'énergie et d'essor de l'éco construction.

Enfin, force est de constater que les Côtes d'Armor se situent en dessous de la moyenne nationale pour la production de logement social, alors que plus d'un foyer sur deux y est éligible. En outre, le logement social est réparti de façon déséquilibrée sur le département car il se concentre sur les « pôles de précarité » que sont Guingamp, St Brieuc et son agglomération, alors que nombre de communes rurales connaissent un renouveau important, en particulier celles à proximité des principaux axes de communication (ex. Caulnes qui bénéficie d'un arrêt de TER de l'axe Rennes Saint-Brieuc). Par ailleurs, le volume de foyers de jeunes travailleurs et d'hébergements temporaires semble insuffisant.

7.2. ENJEUX A 2020

L'étalement de l'habitat doit être maîtrisé, le logement social, notamment sur les axes de communication structurants (RN12, réseau de TER, mais aussi autres axes de communication), et la haute qualité environnementale des logements sont à développer.

La politique du logement s'inscrit en outre dans la stratégie d'attractivité résidentielle décrite précédemment. Cela suppose que l'offre commerciale et tertiaire des zones de développement de l'habitat soit à niveau.

7.3. HORIZONS COMMUNS

Dans un contexte de croissance démographique, les Côtes d'Armor comme la Bretagne dans son ensemble, ne peuvent poursuivre leur urbanisation sur le modèle de l'habitat pavillonnaire dispersé mais au contraire proposer une densification de logements abordables et de qualité, avec une accessibilité à l'emploi, aux commerces et services.

7.4. STRATEGIES

Une régulation accrue de la construction

Les documents d'aménagement (PLU, PLH, SCOT,...) sont des leviers à mobiliser pour réglementer la construction de logement dans le sens d'une moindre consommation des espaces naturels, de réduction des mobilités, et de maîtrise de l'énergie. Cela passe par la définition de règles concernant la taille des lots attribués pour les lotissements⁶, la mitoyenneté des maisons, ou concernant la proportion de logements sociaux que doivent inclure les propositions des aménageurs. Cela suppose une rationalisation et une densification de l'implantation de l'habitat, y compris en milieu rural.

L'intérêt d'un développement des R+1, R+2, R+3, y compris dans les communes rurales, a été avancé, conditionnée à la qualité paysagère et résidentielle des aménagements. Reste qu'il est souhaitable de veiller à l'accessibilité de ces formes d'immobilier par les personnes âgées.

De nombreuses surfaces situées au dessus de commerces dans les centres-villes ne sont plus accessibles. Elles constituent pourtant un gisement de logements qu'il serait judicieux de remettre en fonction.

L'implantation du logement social et des formes d'hébergement temporaire ne doit pas contribuer à l'éloignement des populations défavorisées des zones urbanisées (agglomérations et littoral) et des axes de communication afin d'éviter de renforcer leur exclusion (ex. le sud du Pays de Dinan est encore peu utilisé alors qu'il bénéficie pour sa partie est d'arrêts de TER de l'axe Rennes Saint-Malo).

Le développement des économies d'énergie, tant dans le parc privé que social, doit être encouragé par les collectivités (normes de construction, types d'énergies utilisées,...).

Le développement de la concertation à l'échelle intercommunale

Au-delà des outils de planification qui paraissent pertinents, il a été évoqué la possibilité de concertations au sein des communautés de communes pour mieux organiser l'espace et l'articulation entre zone d'habitat, zone d'emploi et zone de commerces et services. Par exemple

⁶ La règle de limitation des surfaces individuelles à 300 m² proposée par le Grenelle de l'environnement a été citée, en regard d'une moyenne générale départementale de limitation des permis de construire de l'ordre de 700 m²

pour proposer des implantations économiques sur le territoire des communes en proximité immédiate des axes de communication et une implantation de l'habitat sur les territoires proches.

8. MAITRISER LES MOBILITES

8.1. DIAGNOSTIC

La bi activité des ménages et l'élargissement des périmètres des marchés de l'emploi, conjuguées à l'augmentation du prix du foncier et de l'immobilier dans les zones les plus attractives (pôles urbains, littoral), ont favorisé un accroissement des mobilités. La dispersion de l'habitat, spécificité du département, et la diminution de l'offre de services et de commerces en milieu rural participe également de cet accroissement. La hausse du prix du carburant grève d'autant le budget des ménages. La problématique des transports est particulièrement importante dans le sud du département, excentré du réseau ferré et de la RN12 et doté d'une offre de transports en commun insuffisante.

Pour ceux qui ne pourront accéder au logement qu'au prix d'un éloignement des centres d'activités, la question de l'offre de transports n'en sera que plus prégnante. Ces ménages se voient doublement pénalisés : premièrement car ils sont contraints de s'éloigner de leurs lieux de travail, des ressources urbaines et des axes de communication, deuxièmement car cet éloignement génère un surcoût croissant de la mobilité.

Ces phénomènes accentuent le besoin de développement de l'offre de transports alternatifs aux déplacements individuels motorisés.

A l'échelle du département, des efforts sont engagés, puisque de nombreuses EPCI s'organisent pour mailler leur territoire et soutenir la mobilité des personnes à mobilité réduite (minibus, système de taxi, affrètement municipal,...). Il existe en outre une plate-forme technique départementale ouverte aux collectivités et aux usagers informant sur les possibilités de transports collectifs. Reste que malgré ces avancées, les volumes de voyages ne sont pas encore assez importants pour structurer davantage les lignes, par exemple en transformant des transports à la demande en lignes régulières ou pour étendre le réseau.

Sur le plan du transport aérien, la multiplicité des plates-formes bretonnes a été jugée peu efficace, cette thématique aurait davantage intérêt à être traitée à l'échelon régional⁷.

8.2. ENJEUX A 2020

Ces constats soulignent le besoin accru d'une offre de transports collectifs et d'une intermodalité entre réseaux de transports collectifs et modes de déplacements doux.

8.3. HORIZONS COMMUNS

Compte tenu de la poursuite de la concentration spatiale des activités économiques et de l'étalement de l'habitat, il semblerait pertinent de concevoir un schéma des mobilités qui articule concentration des entreprises et répartition spatiale de l'habitat.

⁷ Une valorisation touristique de l'aéroport de Lannion semblerait cependant intéressante et l'anticipation de la liaison du département avec le futur aéroport de Notre Dame des Landes judicieuse.

8.4. STRATEGIES

Accroître l'offre de transports

Plusieurs améliorations doivent être recherchées, notamment :

- le développement des axes nord sud du département qui ne bénéficient pas de la voie ferrée Rennes-Brest,
- un maillage plus important de Ty Bus sur l'ensemble du territoire,
- le réemploi d'anciennes voies ferrées (ex. Loudéac Saint –Brieuc, Paimpol Saint-Brieuc,...),
- une meilleure desserte des villes et villages par le TER,
- une meilleure desserte des zones d'activités par bus,
- le développement de l'intermodalité, par exemple entre zones de co voiturage et réseaux de transports collectifs, ferrés ou routiers, mais aussi entre transports collectifs et déplacements doux (notamment le vélo),
- une adaptation des horaires et fréquences aux besoins des actifs mais aussi des lieux culturels.

Identifier les articulations entre les différents réseaux de transports collectifs

L'offre de transports collectifs devrait se développer tant le long des axes structurants que dans une logique de rabattement des communes plus éloignées vers ces axes et les zones d'emploi. L'organisation des lignes interurbaines à partir de pôles secondaires de rabattement a été proposée, les petites communes étant connectées à ces pôles secondaires à partir de lignes de minibus ou de taxis collectifs à la demande.

A cet égard, il semble d'autant plus important d'identifier les articulations entre les différents réseaux de transports collectifs intercommunaux (ligne régulière, à la demande, pour les personnes à mobilité réduite), les réseaux départementaux (ex. Ty Bus) et extra départementaux (TER, TGV).

Etudier les alternatives aux systèmes traditionnels de transports collectifs

Il n'est pas utile en milieu rural de développer des transports collectifs classiques, il faudrait plutôt développer des solutions de substitution, comme les taxis à la demande (ex : Taxi TUB sur l'agglomération briochine). Cela nécessite un examen approfondi des taux de remplissage selon les moments de la journée et les circuits pour optimiser l'offre.

Mutualiser les besoins de transports collectifs des entreprises

La mutualisation des besoins de transports collectifs et leur adaptation aux horaires de travail des salariés doivent être soutenus, notamment en ce qui concerne les entreprises d'une même zone d'activités ou d'un même bassin d'emploi. De façon générale, il pourrait être envisagé un renforcement des partenariats entre entreprises et collectivités en matière d'élaboration et de financement de l'offre de transports. La création d'un bureau des temps départemental pourrait être l'outil de cette mise en commun.

Examiner les possibilités de transports maritimes

Pour certains, le seul moyen de communication à défricher pour le Département serait la voie maritime. En particulier, le fret maritime serait plus rapide et moins coûteux pour le transport de certaines marchandises non périssables. Par ailleurs, l'établissement d'une ligne de cabotage maritime entre Dinan – Saint-Malo et l'ouest du département a été proposé, ce qui permettrait également de donner forme à la continuité départementale au-delà des différences territoriales.

Développer les transports non polluants

Les transports non polluants et économes en énergie doivent être encouragés, que ce soit les déplacements doux ou les transports collectifs n'utilisant pas d'énergie fossile.

Approfondir l'examen des opportunités des NTIC

Pour beaucoup, une utilisation accrue des NTIC pour compenser les besoins de déplacements des ne répondra que très partiellement à ces problématiques malgré l'évocation d'hôtels de télé travail, de plateformes de formations en ligne ou de télé médecine. Il a semblé judicieux à ce sujet d'engager un rapprochement avec le pôle de compétitivité pôle Images et réseaux pour aborder les potentialités des techniques actuelles ainsi que la dimension prospective en matière de NTIC.

9. ASSURER LA PRISE EN CHARGE DU VIEILLISSEMENT ET RENOUVELER SES REPRESENTATIONS

9.1. DIAGNOSTIC

Deux phases principales du vieillissement sont à distinguer : une première phase de « retraite active », qui, selon les personnes, peut s'étendre jusqu'à 75-80 ans lorsque la mobilité devient limitée, une seconde phase, au-delà de 75-80 ans, qui requiert une prise en charge adaptée selon les handicaps et le niveau de dépendance.

Une distinction doit également être effectuée entre les territoires, en particulier entre les territoires dynamiques (zones urbaine dynamique, littoral) et les territoires plus délaissés comme certains territoires ruraux, notamment en centre Bretagne mais plus largement sous la RN 12. D'un côté, les populations vieillissantes rurales (ex. retraités agricoles) ont tendance à s'appauvrir, à être de plus en plus isolées et ne bénéficient pas d'une offre urbaine de proximité (transports, commerces). De l'autre, les populations de retraités plus aisés investissent le littoral et s'impliquent davantage dans la vie sociale, plus importante sur le littoral.

Le vieillissement de la population posera à 2020 la question de l'accès aux soins, aux services, et de l'accompagnement du vieillissement, notamment en milieu rural. Les grandes enseignes, les banques, les assurances, s'intéressent de plus en plus au marché des services aux personnes. Celui-ci était jusqu'à présent occupé principalement par des associations départementales, proches des collectivités. Le secteur associatif émet la crainte d'un amalgame des prestations associatives et de celles de ce secteur marchand⁸.

Les structures d'hébergement pour personnes âgées manquent pour répondre aux besoins grandissants de prise en charge. Les structures passerelles entre le maintien à domicile et le placement en institution font également défaut.

L'isolement et la solitude touchent de nombreuses personnes âgées. Leur isolement accentue le besoin de prise en charge sanitaire et de proximité de l'offre de commerces et services⁹, leur solitude nécessite la mise en place de réponses qui sont à définir.

Bien que la prise en charge du vieillissement représente un coût pour le département, il présente des aspects positifs qui vont parfois à l'encontre des représentations collectives de la vieillesse :

⁸ Les petites structures privées qui se montent actuellement, souvent des personnes créant leur propre emploi, s'adressent davantage à des marchés de niche, notamment les CSP les plus élevées.

⁹ D'autant qu'il n'est pas exclu que le code de la route évolue pour interdire la conduite de véhicules par les personnes de plus de 70 ans par exemple.

- La prise en charge du vieillissement fournit des emplois dans les services et le BTP pour adapter les logements et répondre aux besoins d'hébergement.
- Les personnes âgées génèrent de l'activité économique par leur consommation (ex. commerces de proximité).
- Leur présence facilite la désaisonnalisation touristique, notamment sur le littoral.
- Pour une part non négligeable, les retraités sont investis dans les activités associatives et le bénévolat, surtout dans la première phase du vieillissement, et participent ainsi à l'animation du territoire.
- Les retraités sont dotés de savoirs et savoir-faire dont la transmission mériterait d'être davantage promue, voire organisée¹⁰.

9.2. ENJEUX A 2020

La prise en charge sanitaire et l'anticipation de la dépendance et des handicaps sont nécessaires, leurs modalités doivent tenir compte des différentes étapes du vieillissement et de la répartition géographique des personnes âgées. Elle doit se conjuguer à la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

9.3. HORIZONS COMMUNS

La perception selon laquelle les seniors ne représentent qu'un alourdissement des coûts pour les collectivités et les habitants doit être inversée. Au contraire, il existe une économie des seniors qui pourrait être valorisée, y compris dans le sens d'un renforcement de l'attractivité du département.

9.4. STRATEGIES

La prise en charge sanitaire

La construction de structures d'hébergement et l'adaptation de logements doit être encouragée. Les collectivités locales ont un rôle important de soutien à ce type de programmes immobiliers. Il s'agit d'une part de maintenir autant que faire ce peut les personnes âgées en proximité de leur environnement et de leurs réseaux sociaux, d'autre part de les rapprocher de l'offre de commerces et de services en milieu rural en les installant dans les centres bourgs (et partant, de participer à leur animation).

Parmi ces besoins d'hébergement, il faut développer les structures d'hébergement temporaire, qui permettent de soutenir les aidants, de répondre aux urgences et de faciliter l'anticipation de placements en institution de personnes âgées qui peuvent ainsi s'y acclimater.

Parallèlement à ces besoins immobiliers, l'intérêt du maintien à domicile a été rappelé dans un contexte de surcharge des hôpitaux. Le secteur des services aux personnes étant en pénurie de main d'œuvre et encore peu qualifié, il semble d'autant plus important d'engager des efforts de formation des salariés et de consolidation de ses emplois.

Le coût de prise en charge sanitaire du vieillissement nécessite quoiqu'il en soit de mener une réflexion sur ses possibilités de financement, tant par le secteur public que par les personnes âgées elles-mêmes. S'agissant de ces dernières, il a été évoqué la possibilité de revoir les modalités d'attribution des aides financières en fonction de leurs revenus afin de favoriser davantage les personnes les plus démunies¹¹.

¹⁰ Cet échange pourrait par exemple donner davantage d'appétence aux jeunes vis-à-vis des métiers « manuels ».

¹¹ Dans un contexte de baisse de la couverture de la prise en charge par les différents organismes financeurs et d'inquiétudes quant à l'avenir des retraites.

La lutte contre l'isolement et la solitude

Il faudrait repenser une politique de quartiers et de bourgs en s'attachant à une meilleure organisation de la vie communale compte tenu du vieillissement.

Outre l'enjeu du maintien des commerces et services de proximité, il s'agit d'envisager une approche favorisant la mixité générationnelle à travers l'habitat (ex. rapprochement des crèches et lieux d'hébergement des personnes âgées, location gratuite de logements par les personnes âgées en direction des jeunes contre échange de menus services,...). La colocation entre personnes âgées pourrait aussi être encouragée.

Par ailleurs, il serait intéressant de développer des réseaux de voisinage, notamment pour les personnes isolées peu mobiles, pour organiser des visites régulières chez les personnes âgées, pour effectuer leurs courses, les accompagner à des événements, etc. Une offre culturelle itinérante pourrait aussi prendre son essor (ex. spectacles en appartement). Le rôle d'Internet est aussi à prendre en compte afin de désenclaver les personnes isolées, souffrant de solitude. Une réflexion départementale pourrait aussi être engagée sur ce thème. Tout un programme d'animation locale des territoires et de lutte contre l'isolement pourrait ainsi être engagé.

Enfin, vu l'éclatement du milieu associatif et la faible interconnaissance des structures entre elles, il serait profitable d'engager des formes de coopération afin de pouvoir construire des réponses concertées à la problématique de solitude des personnes âgées.

La valorisation du vieillissement

Elle devrait faire l'objet de réflexions approfondies à l'échelle départementale. D'une part en terme de communication sur le vieillissement afin de ne pas le réduire à un poids économique et social et de modifier l'image sociétale des personnes âgées. D'autre part en termes de leviers d'action, afin que la présence des personnes âgées dans la société costarmoricaine conserve tout son sens. Par exemple, la mobilisation des retraités peut être envisagée par le biais d'associations oeuvrant dans le domaine de l'accompagnement scolaire ou dans celui de transmission des savoirs et de l'héritage culturel.

Clarifier la distinction entre secteur associatif et secteur marchand

Bien que les associations du monde médicosocial ne se limitent pas à la prise en charge du vieillissement, c'est sur ce thème que les tensions entre secteur marchand et secteur associatif se font le plus sentir. Globalement, il y a nécessité de clarifier les champs de compétence et attributions respectives du monde médico-social relevant du financement public de celui relevant du secteur privé marchand. Dans une approche prospective, il faudrait réaffirmer la légitimité des actions associatives, notamment sous l'angle des questions d'intérêt général et des valeurs d'indépendance qu'elles portent, mais également en faisant valoir leur proximité ainsi que leur capacité d'information et d'écoute. Les associations mettent en place des formations, des lieux d'écoute pour les aidants, etc. qui existent peu du côté marchand alors qu'il s'agit d'éléments essentiels pour certaines maladies (ex. Alzheimer).

10. MODERNISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

10.1. DIAGNOSTIC

Le département des Côtes d'Armor est doté d'une grande richesse culturelle mais encore sous-utilisée. Malgré la mise en place de nombreuses initiatives de démocratisation culturelle (en milieu scolaire, universitaire, opérations de gratuité,...) dans le département ces dernières années, la culture reste l'apanage de certaines catégories de populations et les jeunes ne manifestent pas plus de dispositions qu'auparavant à l'égard de la culture. L'accès à la culture est limité par la

capacité financière des publics, mais aussi et surtout par les barrières culturelles et sociales. Des inégalités spatiales d'accès à l'enseignement artistique liées à des tarifications différenciées¹² ont été également pointées.

Le département se situe davantage dans une logique d'essaimage, résultant d'une forte densité associative, que de centralisation des équipements. Bien cette dissémination puisse être appréciée, la faiblesse de l'offre sur les principales villes, en particulier St Briec, et la multiplicité des scènes culturelles dans les petites communes sans tenir compte de l'existant ont été relevées. Cette situation semble particulièrement prégnante dans l'agglomération briochine où chaque commune souhaite avoir ses équipements de proximité au risque d'une sur capacité. Une similitude est observée en matière de pratiques musicale et d'implantation des écoles de musique.

Le fort développement des usages des TIC interroge sur les nouvelles formes de médiation artistique et culturelle qui en résultent. Celles-ci semblent adaptées au désir de personnalisation du rapport à la culture (y compris en termes de temporalité de l'accès) ainsi qu'au souhait d'être acteur de sa propre sensibilité artistique et culturelle. Ce développement interroge sur les modalités d'appropriation de ces technologies en matière de politique culturelle, technologies qui tendent à rendre obsolètes les outils traditionnels (scènes nationales,...).

Dans un département où les élus locaux ont une sensibilité culturelle, dans lequel la culture traditionnelle forme un terreau favorable, une approche prospective nécessite d'examiner les modalités d'articulation entre secteur artistique et culturel et politiques de développement local des collectivités, entre culture et économie, sans que l'une soit inféodée à l'autre. Cette réflexion pourrait répondre d'emblée à trois enjeux : la satisfaction et l'essor d'une demande locale et touristique, la production de symboles collectifs et identitaires et l'internationalisation du département (rayonnement, apport des cultures étrangères, montage de projets de coopération internationale,...). Par exemple, les événements et manifestations culturelles favorisent la convivialité tout en contribuant à l'image du département à l'extérieur. Mais le département ne possède pas suffisamment de grandes réussites événementielles à faire valoir.

Quelques réserves vis-à-vis de cette approche ont été émises, notamment le risque de désappropriation et d'instrumentalisation des artistes et acteurs culturels au bénéfice des acteurs du développement local et des acteurs économiques.

10.2. ENJEUX A 2020

Il paraît nécessaire d'innover pour donner goût à la culture au plus grand nombre.

La question de la répartition géographique des équipements culturels renvoie à une tension entre deux types de politique culturelle : d'une part, le développement d'une offre de proximité pour faciliter l'accès de tous à la culture, d'autre part, le développement d'une offre plus centralisée autour d'équipements structurants, permettant d'élargir l'offre culturelle et d'atteindre une dimension régionale et nationale. Ce type de politique favoriserait le rayonnement du département et son attractivité.

Quoi qu'il en soit, il reste primordial de conserver des lieux culturels de proximité et de convivialité (cafés, salles d'exposition, voire réappropriation des églises...) sur l'ensemble d'un département qui revendique sa ruralité. De même, il est important d'organiser l'égalité d'accès à l'enseignement artistique (notamment pour les pratiques amateurs).

Le développement culturel devrait inclure une approche économique, notamment en s'appuyant sur des événements à forte teneur symbolique pour valoriser le territoire et alimenter la culture locale, mais aussi en rapprochant actions culturelles et activités économiques¹³.

¹² Par exemple, entre la commune centre de l'intercommunalité et les communes périphériques.

10.3. HORIZONS COMMUNS

Face au délitement du lien social, l'importance de la culture en tant que spécificité humaine et support de l'identité collective a été rappelée. Elle doit être pensée comme le cœur du développement sociétal et sa transmission devrait être organisée à tous les échelons, tant à l'occasion des formations qu'au cours de la vie professionnelle ou durant la vieillesse.

Il s'agit de revendiquer haut et fort une politique culturelle départementale pérenne qui anime le territoire et le fasse vivre. Cette politique ne saurait en effet être uniquement perçue comme un levier du développement social au travers d'une approche socioculturelle ou de divertissement.

En outre, la culture consiste en un dépassement des frontières géographiques et sociales, il est souhaitable de ne pas limiter la politique culturelle au département et de se défendre d'un repli identitaire. Au contraire, elle doit être conçue comme ouverture au monde.

10.4. STRATEGIES

Instaurer une gouvernance de la politique culturelle à l'échelle départementale

Face au désengagement de l'Etat, les communes et intercommunalités doivent élaborer des politiques culturelles pérennes, par exemple à travers la délégation de la compétence culturelle à l'échelle intercommunale (équipements, enseignement artistique, etc.).

Le Département devrait s'impliquer aussi davantage dans l'implantation des équipements culturels. Certains enjeux politiques entrant en ligne de compte, il devrait s'appuyer sur l'organisation de concertations (élus, associations, professionnels,...) afin d'intervenir de façon démocratique et non de façon autoritaire.

Il a aussi été question de rationaliser l'attribution des financements aux associations culturelles plutôt que de les saupoudrer. Une réflexion pourrait être engagée pour définir des critères de sélection, laquelle pourrait être confiée à un collectif issu du mouvement associatif instruisant les dossiers.

Mettre en réseau les équipements culturels

La mise en réseau de l'ensemble des équipements culturels du département, que ce soit en zone littorale ou dans les terres, a été préconisée. Pour que ce réseau puisse se développer, il faut une solidarité entre lieux culturels, les plus puissants économiquement soutenant les plus faibles.

Cette mise en réseau offrirait aux artistes et aux équipes culturelles des opportunités de mutualisation des moyens pour monter leurs spectacles et les produire, ou encore de concertation autour de la programmation culturelle. En outre, pour que tous les équipements culturels locaux fonctionnent plus régulièrement, il a été proposé qu'un salarié puisse être dédié à quelques équipements, la mise en réseau pouvant ainsi offrir un service du type groupement d'employeurs.

Elle pourrait s'appuyer sur un centre ressource à Saint-Brieuc, facilement accessible, qui jouerait un rôle de vitrine de la dynamique culturelle du département. Ce lieu pourrait être construit avec le souci d'un geste architectural fort, représentant la modernité, et de portée internationale. L'emplacement du port du Légué a été évoqué à ce sujet.

¹³ Par exemple, il est envisagé de lier Art Rock au développement économique en organisant un concours de la création d'entreprise culturelle. On pense aussi aux spectacles estivaux qui participent à l'attractivité touristique des territoires.

Cette mise en réseau doit également s'appuyer sur des coopérations avec des équipements régionaux, nationaux, notamment avec Paris, et internationaux, ce qui suppose un soutien départemental pour faciliter la mobilité des artistes¹⁴.

Favoriser l'accès de tous à la culture

Accompagner plus qu'imposer

Une difficulté tient à l'intérêt que peuvent porter les populations aux formes de culture proposées. Il s'agirait alors davantage de favoriser l'expression de leur sensibilité culturelle plutôt que de vouloir à tout prix les orienter vers ce qui est considéré par d'autres comme les formes culturelles canoniques. Tout l'enjeu d'une société de la connaissance portant sur l'implication de chacun plutôt qu'une conversion à tout prix.

Réintégrer l'offre culturelle dans le vécu du territoire par ses habitants

Il apparaît opportun d'engager une réflexion sur l'adaptation de l'offre culturelle au mode de vie des habitants, par exemple en travaillant sur les temps d'ouverture des outils culturels, et sur l'intégration à ces outils d'espaces d'échanges et de convivialité (ex.: café-expo en libre accès).. Ces espaces contribueraient à faire vivre ces outils ou équipements culturels et favoriseraient leur appropriation par la population.

Le besoin d'ancrage patrimonial des lieux culturels qui fasse résonance dans l'esprit de la population à l'histoire du territoire a été mis en exergue. Une appropriation culturelle du Port du Légué pour en faire une fabrique d'art et de culture a par exemple été évoquée. L'importance de la dimension architecturale d'un tel projet a été soulignée s'il est conçu comme un outil de rayonnement international des Côtes d'Armor. La réappropriation du patrimoine religieux a également été proposée (églises, chapelles,...). Nombre d'artistes implantés en milieu rural revendiquent une fonction de socialisation et de valorisation du patrimoine. Il serait enrichissant de mieux comprendre la façon dont ils sont insérés dans leur environnement.

Faciliter la porosité entre lieux d'enseignement, familles et lieux culturels

L'ouverture à la culture est une question d'éducation. Partir de l'école permet d'éduquer les enfants mais aussi de toucher leur famille. Certains pensent qu'il serait envisageable d'utiliser les CDI des collèges et lycées du département comme outils d'accès à la culture, que ce soit pour les élèves ou leurs parents. Cependant, s'il est souhaitable de rapprocher les démarches culturelles des populations au travers des enfants, cette approche doit également les amener à fréquenter les lieux culturels du département. L'éducation artistique en milieu scolaire devrait servir de passerelle vers les grands lieux culturels.

Rapprocher action culturelle et action sociale

L'exclusion sociale et l'exclusion culturelle étant liées, il faudrait établir une passerelle entre les professionnels de la culture et ceux de l'action sociale. Le Département pourrait organiser ce dialogue.

Veiller à offrir une offre culturelle suffisante et diversifiée dans les principales agglomérations

Il est souhaitable de renforcer l'action culturelle dans les centre-ville, notamment celui de Saint-Brieuc mais aussi des principales villes du département, et de veiller à ce qu'elle soit aussi accessible et populaire que possible. Certains ont proposé de mettre des salles à la disposition des associations, afin qu'elles puissent organiser des rencontres accessibles au plus grand nombre.

¹⁴ A cet égard, le financement départemental suit principalement la logique des jumelages établis avec d'autres collectivités. Il serait utile d'élargir cette vision des mobilités internationales.

Réintroduire la culture scientifique et technologique dans le champ culturel

Pour certains, il faudrait réintroduire la culture scientifique et technologique dans le champ culturel car elle constitue une porte d'entrée pour donner goût à la culture en général.

Prendre en compte les nouvelles formes d'art et de culture

En particulier, les formes artistiques et culturelles véhiculées par les jeunes se distinguent des formes plus classiques, notamment par l'usage des technologies et réseaux numériques (arts numériques). Dans un département où l'exode des jeunes est relativement important, une meilleure prise en compte de ces nouvelles formes est peut-être une des pistes à explorer (aide à la création et à la diffusion). Mais, les anciennes formes artistiques et culturelles connaissent aussi des émergences qu'il conviendrait de mieux appréhender et d'accompagner.

Afin d'accompagner les formes émergentes, il serait utile d'étudier les besoins en termes d'équipements culturels et artistiques du département, l'offre pouvant être considérée comme relativement faible comparativement à Rennes ou Brest.

Rationaliser la répartition géographique des équipements

Il est pertinent d'accorder la priorité à la centralisation des équipements culturels sur les principaux pôles urbains, pour des raisons d'image et de rayonnement ainsi que pour des raisons de coût (d'autant que les fonds européens et nationaux vont aller décroissants) et d'organisation des transports en commun. Ceux-ci devront en effet être renforcés et leur amplitude horaire davantage adaptée à l'offre culturelle. Il s'agirait par exemple de créer une scène d'envergure qui puisse faire office de locomotive à l'échelle du département, tout en veillant à ne pas proposer une offre trop élitiste.

Pour autant, les équipements de proximité gagneraient à être davantage promus dans les communes et à coordonner leur programmation, par exemple à l'échelle des intercommunalités. Des catégories d'équipements en fonction des besoins de chaque échelle territoriale pourraient être définies.

Il faudrait également développer les initiatives en milieu rural, notamment en Centre Bretagne. A ce titre, l'organisation de circuits artistiques en milieu rural, ou de programmation artistique itinérante, semblent répondre à cet enjeu. Ces orientations permettraient de soutenir les artistes et d'irriguer le territoire. Elles contribueraient au développement touristique à l'année du département et permettraient de valoriser les savoir-faire locaux (artisanat d'art, agriculture) et le patrimoine Costarmoricain (naturel, culturel,..). Toutefois, il serait pertinent de fédérer ces initiatives pour accroître leur impact.

Lier développement culturel, économie et développement local

L'autorité politique doit faire preuve de volontarisme et d'engagement en considérant que développement économique, social, éducatif et culturel ont partie liée et que l'on ne peut faire abstraction de leur interdépendance. Cela requiert que les différents mondes soient prêts à dialoguer au sein d'espaces à créer pour favoriser des croisements d'approches. A ce sujet, les possibilités de rapprochement des acteurs culturels du pôle de compétitivité Images et Réseaux pour initier des innovations dans le secteur culturel ont été abordées. Il a été jugé pertinent d'organiser une cellule de réflexion départementale sur ce thème.

La dimension touristique de l'offre culturelle, doit être davantage prise en considération, notamment en milieu rural mais également dans l'optique d'une désaisonnalisation du tourisme. Par exemple, l'organisation d'évènements devrait s'effectuer davantage en concertation et avec les autres acteurs économiques du territoire afin d'optimiser leurs retombées économiques (ex.

remplissage des hôtels)¹⁵. Une autre piste serait le développement d'un portail Internet culturel départemental afin de promouvoir les artistes et acteurs culturels costarmoricains, tant auprès des touristes que de la population.

Le mécénat serait le bienvenu pour l'aide à la création et à la diffusion et compléter le soutien des collectivités locales¹⁶. Pour dépasser les freins actuels, une action du Conseil Général pourrait être entreprise afin de sensibiliser et faire se rencontrer les parties.

Rechercher des évènements à forte teneur symbolique

Les collectivités locales et en particulier le Département doivent poursuivre leur soutien aux grands évènements tels que Bobital ou Art Rock et favoriser la création de nouveaux évènements, contribuant à alimenter la symbolique départementale. Il pourrait s'agir par exemple d'un évènement culturel s'appuyant sur les échanges interculturels et les jumelages, dont l'un des objectifs serait de favoriser l'accès des jeunes à la culture européenne¹⁷. Par contre, il serait nécessaire de mettre à niveau et de développer la capacité en hôtellerie et restauration à proximité des lieux évènementiels.

Elaborer un plan départemental d'actions et d'équipements culturels

L'engagement politique passe par l'établissement d'un plan départemental d'actions et d'équipements culturels (équipements de création, de diffusion et de formation, renforcement de l'aide à la création, aide à l'enseignement artistique, politique tarifaire des équipements culturels,...).

11. REEXAMINER LES MODES DE GOUVERNANCE ?

Tout au long des échanges, la question de la gouvernance et de ses modes de mise en œuvre ont été interrogés par les participants. L'organisation institutionnelle s'affirme comme un enjeu d'avenir et comme une priorité pour relever les défis auxquels seront confrontées les Côtes d'Armor. Reprenant le constat d'Yves Morvan, « les territoires qui seront les mieux organisés seront ceux qui s'en sortiront le mieux ».

Premièrement, les différentes institutions sont en phase sur les stratégies à adopter, mais il reste difficile d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie d'intervention globale dans le contexte organisationnel actuel. La tendance à créer une structure par « problème » a pour effet pervers d'obérer l'efficacité du dispositif notamment parce qu'elle a contribué à démultiplier les pôles de décision, à éclater les moyens d'intervention et à sectoriser de manière trop importante l'intervention publique. Il y aurait donc lieu d'opérer une profonde réorganisation institutionnelle sans quoi le portage d'une politique départementale ambitieuse risque d'être compromis.

Deuxièmement, la prééminence des hommes de 35 à 50 ans dans le monde du travail et plus globalement dans le champ politique a été soulignée. Il semble que la prise de parole des jeunes, des femmes et des seniors représente un enjeu majeur dans la définition des rapports sociaux au travail et plus largement dans celle régissant les rapports politiques dans la cité. La question d'un regroupement de ces prises de parole sous une bannière commune ou l'organisation de médiations a été évoquée.

¹⁵ Il serait notamment bénéfique de programmer davantage les évènements sur l'arrière saison afin d'étendre la saison touristique.

¹⁶ D'autant que les entreprises peuvent octroyer jusqu'à trois pour mille de leur chiffre d'affaires déductibles des impôts.

¹⁷ A titre d'exemple, le cap Fréhel, un des principaux lieux symboliques des Côtes d'Armor, a été mentionné comme un des lieux qui pourrait accueillir ce type d'évènement.

Troisièmement, les collectivités devraient s'attacher à définir une vision partagée des problématiques et enjeux du territoire pour favoriser l'innovation collective. Par exemple, le secteur associatif est fortement porteur de créativité mais il éprouve des difficultés à insérer ses projets au sein des stratégies départementales, faute de véritable formalisation et partage de ces stratégies.

Ces considérations renvoient au souhait de beaucoup d'améliorer la gouvernance des politiques départementales au travers d'instances de médiation et d'un système d'évaluation partagée.

CONCLUSION

A la lecture de ces éléments de synthèse, il apparaît que les groupes consultés lors de la démarche Côtes d'Armor 2020 souhaitent globalement conserver les équilibres départementaux qui ont prévalu jusqu'ici, qu'il s'agisse de l'équilibre du développement spatial, du maintien du mode de vie rural, de la mixité sociale et générationnelle, des gages de soutien accordés aux secteurs traditionnels du territoire.

Toutefois, une série d'axes de modernisation du territoire apparaissent également incontournables pour ancrer le département dans l'avenir et ne pas l'écarter des dynamiques en marche. Les questions d'énergie, de mobilité, de développement culturel, de qualité résidentielle et de modernisation de l'économie sont essentielles.